ANNUAL REPORT 2007-2008

Public Legal Education
and Information Service
of New Brunswick

Mission Statement

Helping New Brunswickers Know the Law!

PLEIS-NB is a non-profit organization and a registered charity. Our mandate is to develop bilingual educational products and services about the law for the general public in order to promote access to the legal system. Our goal is to assist the public in identifying and understanding their legal rights and responsibilities, and attaining self-help skills where appropriate, to improve their ability to deal with legal issues.

To meet the diverse information needs of New Brunswickers, PLEIS-NB has adopted the following objectives:

(i) To respond to individual and community requests for information about the law, the legal system, sources of legal assistance and law reform;

(ii) To increase the availability of easily understood general information about the law, as well as law-related information on specific topics;

(iii) To promote a greater understanding of how the law affects everyday activities and to facilitate self-help skills; and,

(iv) To act as a clearinghouse for information about the law by promoting awareness of and access to legal resources in the community, while encouraging the coordination of public legal education initiatives.

Public Legal Education and
Information Service of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick E3B 5H1

Tel (506) 453-5369
Fax (506) 462-5193
E-mail pleisnb@web.ca
Web site www.legal-info-legale.nb.ca

Public Legal Education and Information Service of New Brunswick

June 2008

ISBN: 978-1-55396-961-7

Executive Director's Report

Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB) is pleased to report another extremely busy and successful year of creating law information products and delivering our core services and programs. We were proud to work with Gignoo Transition House once again to transform ***The Healing Journey: Aboriginal Family Violence Prevention*** project into a national toolkit and website. PLEIS-NB also worked collaboratively with several provincial government departments. For example, we collaborated with Victim Services, Department of Public Safety, to produce a script for a DVD on youth victims of crime, which will be filmed in the next fiscal year. As well, we worked with the newly appointed Public Trustee to produce a pamphlet to explain the role of the Public Trustee Office in providing services to help New Brunswickers who cannot manage their property and financial matters and/or make personal care decisions, and who have no family or friends to take on this role. In cooperation with Court Services, we began the process of creating a pamphlet and fact sheets to explain the new ***Support Enforcement Act*** and describe some specific enforcement measures such as license revocation, credit bureau reporting and corporate liability.

We continued our partnership with others in the family violence community to produce information for victims of family violence including a pamphlet to explain the specialized domestic violence approach in the Provincial Court in Moncton; a pamphlet about the new therapeutic program for children who witness abuse against their mothers; and a revised booklet called Ending Abuse in Your Relationship. Thanks to funding from Justice Canada, we also re-introduced our lipstick project for abused women. New partners in this fiscal year included the New Brunswick Police Commission who invited us to produce a pamphlet to explain the expanded role and duties of the Commission in responding to public complaints against municipal police or policing policy, and we worked with the Human Rights Commission to help explain their new policy on students with disabilities.

We would be remiss not to thank our many funders and to acknowledge in particular Justice Canada, the New Brunswick Law Foundation and the New Brunswick Department of Justice and Consumer Affairs. Together, they foster the stable foundation from which PLEIS-NB flourishes. As always, our success is attributable to the hard work and dedication of our staff and volunteers, as well as our many partners and supporters who make our work possible. We look forward to another productive year of creating access to law and the justice system.

Sincerely

Deborah Doherty, Ph.D.
Executive Director

People

Over the past year we were sad to bid farewell to Sylvie Russel our law line operator and Erin Garland West who had join us as bookkeeper/administrative assistant for seven months. Kelly Landry joined us for six months on the family law line, followed by JD Blizzard. We were pleased to find a new bookkeeper who is learning the ropes - Jennifer Bishop. We also bid goodbye to Grant Garneau who faithfully served our Board for many years, and welcomed a new board member, Jason Dempsey.

Board of Directors - 2007-2008

Judith Keating (President)
Chief Legislative Counsel, Legislative Services
Office of the Attorney General

Janet Cameron (Vice-President)
Department of Tourism and Parks

Suzanne Bonnell Burley
Assistant Deputy Minister, Justice Services,
Department of Justice and Consumer Affairs

Robert LeBlanc
Faculté de droit, Université de Moncton
Moncton

Chief Barry McKnight
Fredericton City Police Force

Karen Pearlston
Faculty of Law, University of New Brunswick
Fredericton

Jason Dempsey
Ellsworth Johnson Phillips
Moncton

Deborah Doherty
Secretary-Treasurer
(Executive Director)

Staff

Deborah Doherty, Executive Director
Stacey Brown, Project Coordinator
Emily Bell, Legal Research Coordinator
Erin Garland West, Bookkeeper/Admin Assistant
Jennifer Bishop, Bookkeeper/Admin Assistant
Sylvia Russel, Law Line Operator
Kelly Landry, Law Line Operator
JD Blizzard, Law Line Operator
Kara Patterson, Legal Research Assistant

Annual PLEIS BBQ – August 2007

PLEIS-NB hosted its annual BBQ. This year's theme was "pirates" and many came in costume. The BBQ marked the beginning of our 18th year of providing law information to the people of New Brunswick. Everyone had lots of fun and good food. The BBQ is our way to acknowledge the contribution of our partners, volunteers, board, staff, and legal community.

Volunteers and Partners

We wish to thank all of the volunteers and project partners. We especially wish to acknowledge the legal community for its dedicated contribution to our work - not only individual lawyers who review and comment on draft materials, participate in our speaker's bureau, or supervise pro-bono students - but the Canadian Bar Association-NB Branch, which made a significant and much appreciated contribution to the delivery of our "charitable return" workshops. We also appreciate the contribution of the pro bono law students from University of New Brunswick and Université de Moncton who provided many hours of assistance conducting research, attending community events and helping out around the office.

Finally, we would like to thank the many community groups and government departments who partnered with us in developing law information products and services, participated in focus groups during our fieldtest process, or reviewed draft materials and provided feedback. A special thanks to the Miramichi Family Violence Prevention Committee and the Outreach Coordinator who are working with us to pilot a key family violence messages campaign. They help to ensure we reach the target audiences and address the lived realities of New Brunswickers.

Programs and Services

Toll-Free Family Law Line – 1-888-236-2444

There were 1650 calls recorded to the **Family Law Information Line** during the 2007/2008 fiscal year. This represents a 23% increase from the previous year. Of these callers, 58% were registering for the ***For the Sake of the Children*** information sessions. Requests for family law information represented 15% of the calls. Another 3% requested ***For the Sake of the Children*** pamphlets, posters and related family law publications. Ten percent were from organizations, law firms, court offices and schools seeking more information on the ***For the Sake of the Children*** program. Finally the remaining 14% were administrative type calls including individuals wanting to reschedule sessions or instructors cancelling and rescheduling sessions or replenishing course materials. The most frequent source of referrals to the law line came from posters and the internet (34%), followed by referrals from family counselors (28%). Referrals to the ***For the Sake of the Children*** program were typically from law firms, friends, and court social workers.

Web Site - www-legal-info-legale.nb.ca

The PLEIS-NB web site continues to be a valuable source of legal information for the public, offering close to 100 publications in HTML, Word and PDF versions in both official languages. This past year, we had 743,504 visitors to our website with a total of 977,386 page views and millions of "hits". Once again, there were as many visitors from Ontario and Quebec as from New Brunswick, however, New Brunswickers had the majority of page views at 141,738. Most visitors were from Canada, United States and France. Overall, the most viewed documents were power of attorney, abuse and neglect of seniors, and parenting. The most download documents on our site were: Checklist for making a will; dying without a will; COESP intake form; divorce guide order form, Going to a Nursing Home, the Snapshot of Youth Services.

Speaker's Bureau and Video Lending Library

PLEIS offers a video lending library of close to 60 videos on a variety of legal topics. Many of the videos are available in both official languages, although some may be available only in the language of production. This year, we loaned out 32 videos to schools, universities and community groups for use with students or clients. We also sold a dozen of our own videos. Our free Speaker's Bureau, which also features presentations and exhibits by PLEIS staff, was a popular service again this year. We booked close to 40 presentations around the province including schools, youth groups, youth serving agencies, seniors' fairs, a sexual health fair, and family violence events. Efforts continue to be made to increase the participation of lawyers in this service and several new lawyers were recruited.

Publication Program

PLEIS publishes over 100 bilingual products including pamphlets, booklets and posters. Most are free of charge for quantities fewer than fifty. New or revised publications in 2007-2008 included:

The Office of the Public Trustee

The recently established Office of the Public Trustee invited Public Legal Education and Information Service to develop and design a pamphlet to introduce the mandate of the Public Trustee. The new pamphlet, entitled ***The Office of the Public Trustee: Protecting the Personal and Financial Interests of Vulnerable Persons,*** explains the services provided by the Public Trustee and how New Brunswickers can access these services. The content and design elements of the publication have been incorporated into the website of the Office of the Public Trustee. The publication can also be viewed on the PLEIS-NB website. A launch and promotion of the publication will take place in the new fiscal year after the official opening of the Office of the Public Trustee. We plan to work with the Office of the Public Trustee to provide further information as their mandate expands.

Resolving Complaints about Policing Services in New Brunswick: The New Brunswick Police Commission

PLEIS-NB was approached by the New Brunswick Police Commission to create a new pamphlet to educate the public on the role of the Commission. The result is a full-colour brochure which explains how the Commission can help resolve complaints against policing services. It is important that the public provide feedback to improve policing services. The pamphlet explains how to make a complaint about a municipal or regional police officer or share concerns about policing services in New Brunswick. It explains how the Police Commission can help resolve complaints in formal or informal ways.

The new publication will be launched in the upcoming year and distributed in a promotional mail out and added to both the PLEIS-NB and New Brunswick Police Commission's new website.

Moving Forward: A Program for Children (4 to 16 years) and their Mothers to Promote Healing from the Effects of Woman Abuse

Working in collaboration with the Women's Issues Branch, PLEIS was engaged to create a plain language resource for the community agencies who will be delivering a "children's program" to help youth deal with their exposure to family violence. The pamphlet describes the community-based group program for children aged 4 to 16 years. The program is intended to help children heal from the hurt of living with woman abuse in their family. Moving Forward is also intended for mothers whose children are participating in the program. It is a free, voluntary program

and their mothers learn skills for making positive choices to end violence in their lives, creating safety plans, and making social connections. The child-centred focus of the program helps women "think through their children's eyes" so they can better support their children's healing process.

Who's Minding the Kids – Homecare Guide, Parent's Guide and Sitter's Guide

PLEIS updated its pamphlet series on 'babysitting". The three pamphlets, a homecare guide, a sitters guide and a parent' guide, were revised to reflect changes in laws, such as new rules for restraints for children in vehicles, bicycle helmet laws, and so on. Specific information on such things as child care deductions on tax returns were made more generic to help extend the "shelf-life" of the product, as tax deductions change frequently. Rather than indicating the exact amounts, the pamphlet now includes links to appropriate government websites where individuals may find up-to-date information. As well, the pamphlets were given a face lift with a new graphic design. These popular pamphlets were widely distributed to daycares, family resource centres and children's groups, and schools.

Accommodating Students with Disabilities

New Brunswick Human Rights Commission developed a 46 page *Guideline for Accommodating Students with a Disability* which was released in October 2007. In an effort to promote awareness of the guideline and make the information accessible, the Human Rights Commission engaged the services of PLEIS-NB to create a 5 panel brochure which explains the purpose of the guideline, the responsibility of education providers, students and parents, and the complaint process. The text was approved and the Commission was responsible for design and layout. We are looking forward to the launch and promoting the printed product in the coming months.

Specialized Domestic Violence Approach in Provincial Court

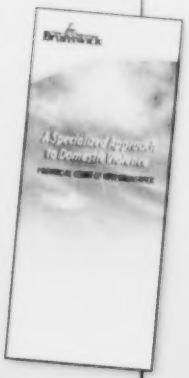

PLEIS-NB worked collaboratively with the Women's Issues Branch, Executive Council Office and the new Domestic Violence Court Coordinating Team, to research, write, review, and publish a pamphlet which explains the role and procedures associated with the first ever specialized approach to domestic violence in Provincial Court in New Brunswick which was established as a pilot initiative in Moncton in April 2007. The pamphlet describes the specialized approach to domestic violence in the Provincial Court model in a generic sense, so that the pamphlet can eventually be used in other areas of the province if similar specialized courts are implemented elsewhere. The pamphlet explains the domestic violence court model and holistic approach used in New Brunswick and includes information about the services that are a part of this holistic approach, and provides a general description of the specialized process

the pamphlet will be undertaken collaboratively by PLEIS and the Women's Issues Branch, Executive Council Office.

Family Support Orders Service: Pamphlet and Fact Sheets

PLEIS-NB worked collaboratively with Program Support Services, Department of Justice and Consumer Affairs, to research, revise and reprint an existing pamphlet and to create 3 new accompanying fact sheets which explain the role and procedures associated with the New Brunswick Family Support Orders Service. These new publications help educate the public on new provincial legislation, the ***Support Enforcement Act,*** which recently came into force. The Act includes stronger enforcement measures to help ensure a dependable flow of support payments and to promote compliance. The main pamphlet, entitled ***Family Support Orders Service,*** features a new design and includes information on the new legislation and enforcement procedures and incorporates. The 3 fact sheets set out specific information on some of the new enforcement procedures, including federal license denial and provincial driving privileges suspension; corporate liability for support payments; and credit bureau reporting. The distribution of the pamphlet and fact sheets will be undertaken collaboratively by PLEIS and Program Support Services, Department of Justice and Consumer Affairs.

Dissemination Activities

Over the past year, PLEIS-NB distributed 119,582 publications to the public, government and service providers across New Brunswick. The majority of materials requested were family law, criminal law and family violence/violence in schools. These categories accounted for 65% of our distribution. The most requested publications from these categories included **No Means No: A Guide to Sexual Assault Law, Spanking and Disciplining Children,** and **Child Abuse.** Most of our publications are free of charge for orders up to 50 copies. We also sold close to 600 divorce guides. Materials for seniors and wills and estate planning publications were also very popular. The top users of our materials were schools, law firms, social service/non profit agencies and medical services. Almost half of the requests for materials were received by telephone, while another 41% came by fax or emails (webmails).

PR and Promotion

PLEIS held launches, issued press releases, conducted proactive mail outs and posted on our website, the following new or revised publications:

- Child Abuse: Recognize It, Report It, Prevent It
- No Means No: Understanding Consent to Sexual Activity
- What's Fair
- Going to a Nursing Home
- You and Your Lawyer,
- For the Sake of the Children.

Special Projects and Contracts

Youth Justice Initiative

Our extensive Youth Justice program was not funded for the 2007-2008 year and this unfortunately meant a suspension of classroom presentations. This had a direct impact on our distribution of youth justice materials. In 2006-2007, PLEIS-NB recorded 739 requests and 23,339 youth publications distributed, in 2007-2008 these numbers dropped to 644 requests and 14,787 publications. The most requested publications for 2007-2008 were Let's Stop Bullies (2760 copies), Consequences of a Youth Record (993 copies) and Youth have Rights! (844 copies).

We were pleased to receive a grant from the Department of Justice Canada under the Youth Justice Fund in February to reprint the popular *Consequences of a Youth Record* and to make revisions to our youthjusticenb.ca website. This included adding our youth justice videos *Chasing Away Rain Clouds* and *A Chance for Change* available online. We hope this will allow youth to access the videos on their own and will provide a free resource for teachers, parents and youth workers. It is our intention to continue to find funding to fill the need for accurate and youth friendly information about youth rights and responsibilities under the Youth Criminal Justice System.

Workshops for Charitable Organizations – The Registered Charity Information Return

In Canada Registered Charities must complete an annual Registered Charity Information Return for the Charities Directorate of the Canadian Revenue Agency. The leading cause for organizations having their charitable status revoked is the failure to file this form properly. To assist charitable organizations CRA funded the Legal Information Society of Nova Scotia (LISNS) to develop annotated forms and presentation materials that explain the intricacies of the form and the importance of providing accurate information on time. LISNS designed partnered with PLEIS-NB to deliver sessions in English and French across New Brunswick.

PLEIS-NB partnered with the Canadian Bar Association, the Saint John Volunteer Centre, United Way, Policy Link and others to host sessions in Moncton, Fredericton, Saint John, Bathurst as well as online web-conferencing. While the sessions were not as well attended as we had hoped, the participants were pleased with the training they received. Many appreciated the opportunity to ask specific questions and share their own tips or frustrations with the return. Because registration was low, PLEIS-NB recommended a mail out to over 1000 charitable organization, large and small, across the province. A promotional card was designed to direct charitable organizations to the PLEIS-NB website where they could link to the annotated forms, our *Charitable Giving* publication and other resources for charities.

In the coming year PLEIS will conduct a follow-up survey with the organizations who were represented at the sessions and/or received the promotional card to see if they found the information sessions helpful in completing there 2007 return and if they made use of the annotated forms.

Youth Victims of Crime Video

The Department of Public Safety, Victim Services Program has partnered with PLEIS-NB to create a short bilingual video to be used with teen victims of crime. Funding was made available through the federal government to develop a DVD and other resources to help teens and their parents better understand the dynamics of victimization and the various supports and services available from the Victim Services Program when a youth victim participates in the criminal justice system.

The 2007-2008 phase of this multi-year project saw the establishment of a management and advisory committees and the development of the script, which included fieldtesting with youth. The Advisory Committee is made up of representatives from Department of Public Safety Victim Services, Fredericton Police Force, Office of the Attorney General, and the Department of Education. The second phase of the project involves filming and editing the video and developing a guide for parents. These products will be launched next fall. The third phase of the project will be the development of a pamphlet for youth and evaluation of the video and guide.

Community Safety: Reaching Abused Women with Key Family Violence Messages

PLEIS-NB received funding from the Women's Community Fund, Status of Women Canada, in the amount of $56,826 to implement a two-year project entitled: **Community Safety: Reaching Abused Women With Key Family Violence Messages.**

The purpose of this project is to pilot a family violence prevention campaign, particularly designed for rural areas, that is based on key individual and community safety messages extracted from a variety of evidence-based sources, including research on the connection between family violence, firearms and animal abuse. We plan to share these messages in unique and innovate ways. The first goal is to help women who may be isolated and alone, recognize the signs of abuse and take action to enhance their safety. The initiative is targetting women in their homes and communities and includes addressing some unique factors associated with experiencing abuse in a rural setting. The second goal is to create community awareness of family violence and explore the role that friends, neighbours and family can play in supporting victims of abuse and responding to them in a positive and helpful fashion.

To accomplish these goals, PLEIS-NB has forged a partnership with the Miramichi Family Violence Partnerships Committee and their Bridging Gaps to End Violence Project headed by Outreach Coordinator, Patty Michaud. Together we are planning and implementing this project on a pilot basis. This partnership has enabled us to work collaboratively in a particular region to identify the bilingual products and education tools needed and to demonstrate the innovative ways that one can use to share them directly with abused women. Since the Miramichi has large rural population, as well as francophone communities and First Nation communities, we are seeking ways to disseminate the resources in a sensitive and appropriate fashion in all of these communities. Eventually, we hope to share the results of the project and the bilingual tools and resources with all of the family violence partnerships committees throughout the province. Since this is a cross-fiscal project, we will continue to collaborate with our project and community partners to develop resources and an innovative communication plan.

Family Violence Revisions – A DOJ Project

It is extremely important to ensure that the information we provide to abused women and service providers on the front line who play a major role in sharing information it with victims of domestic violence is accurate. We must constantly update, revise and reprint materials. Part of this process includes an evaluation of the use of the materials through fieldtests. We then incorporate suggested enhancements as required. Thanks to funding from Justice Canada, Family Violence Fund, we were able to review and revise the following publications:

Ending Abuse in Your Relationship: A Woman's Roadmap to Empowerment

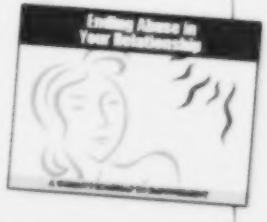

This booklet had been developed in 2006, in collaboration with the Women's Issues Branch, Executive Council Office, as a tool to help abused women understand the process of leaving abusive relationships and to help them document their journey to a violence free life. This immensely popular booklet was out of print and needed a number of revisions including the addition of new services and resources for survivors, such as family violence outreach workers and a new program for children who witnessed their mother's abuse. Frontline users suggested changing the format from a booklet, to a pocket-sized guide that would fit into a purse. In order to ensure that we could print sufficient quantities to meet the projected demand, we also obtained a grant for printing from Women's Issues Branch. Distribution will take place in the new fiscal year.

Victims of Family Violence: Testifying in Criminal Court

This pamphlet was formerly called Information for Abused Women: Going to Court. Not only was it out of stock and requiring revisions, we had decided to make our family violence materials more generic in nature when the need for reprinting arose. While recognizing that the majority of victims are women, the more inclusive approach does not preclude male victims or same-sex victims of domestic violence. This approach was applauded by our reviewers and fieldtest participants who included police, Crown prosecutor, victim services and community representatives. This booklet answers some of the questions commonly asked by victims in domestic violence cases. It discusses some legal questions such as testifying against a spouse, and it refers victims to the assistance, services and resources that can help them navigate the criminal justice system.

Before Getting Married... Be Sure Your Home is Loving and Safe

This revised publication encourages people thinking about marriage to consider the nature of their relationship and be aware of the warning signs for family violence. It is being made available to religious organizations, transition houses, and other service providers to promote family violence awareness and prevention in New Brunswick. The pamphlet will be featured on a new site RAVE – www.theraveproject.org which assists religious leaders and families of faith to deal with the impact of abuse.

The Healing Journey: National Campaign Update and Ongoing Development of Provincial Initiative

The original New Brunswick Healing Journey Toolkit and Website were developed collaboratively in 2005-07 by PLEIS-NB and Gignoo as a family violence prevention resource for New Brunswick Aboriginal communities. Funding for the original project was provided to both Gignoo and PLEIS-NB by numerous federal and provincial government partners. In January 2007, Gignoo received additional funding from Indian and Northern Affairs Canada to create a National Healing Journey initiative. Gignoo and PLEIS continued their successful collaboration for this national initiative which entailed developing generic and/or province-specific information for the Toolkit and Website. The goal was to provide resources for First Nations and Aboriginal communities across Canada, in English and French (where available). The National Healing Journey Initiative was completed during the 2007-08 fiscal year, and although we are still developing our dissemination and publicity strategy, there has been an extraordinary response to the new website. Aboriginal and non-Aboriginal groups and individuals from across Canada have ordered copies of the toolkit.

As a follow-up to the National Healing Journey initiative, and to further develop community response to the New Brunswick Healing Journey initiative, Indian and Northern Affairs Canada provided funds to Gignoo for a meeting of the original working group and further dissemination of the National kit across Canada. As a result, Gignoo has partnered with PLEIS-NB to organize the follow-up meeting and to enhance the dissemination strategy, which will take place during the summer of 2008. We are looking forward to the opportunity to further develop this innovative, comprehensive family violence prevention initiative.

Publication for Youth in Care

PLEIS-NB has contracted with the New Brunswick Child and Youth Advocate/Office of the Ombudsman to develop resources for teens taken into care by Child Protection. The goal of the project is to provide a resource that will help to inform youth who are the subject of Child Protection services about laws that impact on their rights when taken into protective care and when placed in group homes or foster care. This is a cross-fiscal project, commenced in early 2008 and to be completed by March 31, 2009. PLEIS-NB is currently working with our project partner to establish an appropriate and effective Advisory Group consisting of key stakeholders, and to develop an outline of the publication.

Revisions to National Guide to the Criminal Justice System for Victims of Sexual Assault

The Policy Centre for Victim Issues, Justice Canada contracted with PLEIS-NB to undertake comprehensive revisions to update a 20 year old national guide on what victims of sexual assault should know about the criminal justice system, entitled ***After Sexual Assault...your guide to the criminal justice system....*** PLEIS-NB reviewed the guide and researched the substantive changes in the law and legal process to create an initial draft, which was also subjected to a comprehensive plain-language edit. PLEIS-NB also undertook to research, update and enhance the resource section of the guide to include current contact information as well as new organizations and service providers. This initial draft was then presented to a group of experts and service providers at a fieldtesting session organized by PLEIS-NB in December, 2007. The participants in the fieldtest included representatives from the police; the Office of the Attorney General, Crown Prosecutor's Office; the Sexual Assault Crisis Centre; second stage housing for abused women; the Provincial Strategy on Sexual Assault; Victim Services Program, Department of Public Safety; and nurses from the Sexual Assault Nurse Examiner program (SANE).

PLEIS-NB synthesized the results of the fieldtest into a comprehensive Fieldtesting Report, which was then submitted to the funder. Following feedback from Justice Canada with respect to the initial draft and the Fieldtesting Report, PLEIS-NB submitted a final draft to the funder incorporating the suggested changes. This final draft is now accurate with respect to the legal content, and much more accessible from a literacy perspective. As well, the tone of the final draft guide is considerably more empowering to victims of sexual assault. The anticipated publication date of the revised guide is unknown, as Justice Canada will publish the final guide following an internal professional review process.

Federal Guide for Victims of Mentally Disordered Accused

The Policy Centre for Victim Issues, Justice Canada, contracted with PLEIS-NB to research and draft a new national publication for victims of crime entitled ***A Federal Guide for Victims of Mentally Disordered Accused.*** PLEIS-NB was particularly well-suited to this project due to our 2007 collaboration with the New Brunswick Department of Public Safety's Victim Services program which resulted in the publication of a provincial pamphlet entitled ***What Victims of Crime Should Know About Not Criminally Responsible Accused.*** Both publications required researching recent amendments to the Criminal Code (in particular, Bills C-2 and C-10). The Federal Guide was to be much more comprehensive in scope since it applies to victims of crime across Canada and had to include national resources. The federal guide includes a brief overview of what is meant by terms such as "unfit to stand trial" and "not criminally responsible" due to mental illness. The guide explains why mental health is considered important in a criminal trial and what happens when the Court finds a person accused of a crime unfit to stand trial or not criminally responsible for an offence. The guide also explains in a generic fashion how the Court makes these decisions and the role of Criminal Code Review Boards. It includes a section specific to victims' rights in cases involving mentally disordered accused. PLEIS-NB submitted an initial draft to the funder in November 2007 and responded to feedback and suggestions from Justice Canada various reviewers, submitting a final draft to the funder in March, 2008. We have received positive feedback from Justice Canada. The publication date of this new guide is unknown, as Justice Canada continues with an internal professional review process.

Committees, Research and Consultations

PLEIS participates in a variety of consultations dealing with law information matters. We also sit on national, provincial, and local committees. During the 2007-2008 fiscal year, we continued to participate on the following committees: **New Brunswick Silent Witness Organizing Committee,** the **Provincial Caring Partnership Committee,** the **Workplace Family Violence Advisory Committee,** the **Fredericton Regional Resource Network,** the **Atlantic Regional Coordinating Committee on Crime Prevention and Community Safety,** and the **Minister's Working Group on Violence Against Women.**

The executive director also participates in family violence research and sits on the Board of the **Public Legal Education Association of Canada** and various sub-committees. This year, the Legal Research Coordinator and the Project Manager accompanied the director to the annual conference which was held in Halifax, Nova Scotia.

FINANCIAL OVERVIEW 2007-2008

Suite 102
Priestman Centre
595 Priestman Street
Fredericton
New Brunswick
E3B 5X8

Tel (506) 459-8727
Fax (506) 450-3777
E-mail tsdfr@teedsaundersdoyle.com

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants

An Independent Member of
CPA Canada Inc. and IPA International

AUDITORS' REPORT

To the Directors of Public Legal Education and Information Service of New Brunswick Inc.

We have audited the statement of receipts and disbursements of the core fund for the year ended March 31, 2008. This statement is the responsibility of the organization's management. Our responsibility is to express an opinion on this statement based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statement is free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statement. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, the statement of receipts and disbursements presents fairly, in all material respects, the receipts and disbursements of the core fund for the year ended March 31, 2008 in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Teed Saunders Doyle & Co.

June 19, 2008
Fredericton, NB

CHARTERED ACCOUNTANTS

PUBLIC LEGAL EDUCATION AND INFORMATION SERVICE OF NEW BRUNSWICK INC.

CORE FUND

STATEMENT OF RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2008

	Actual 2008	Budget 2008	Actual 2007
Receipts			
Justice Canada	$ 70,000	$ 70,000	$ 70,000
New Brunswick Law Foundation	70,000	50,000	50,000
N.B. Department of Justice (note 2)	56,200	56,200	56,200
Other	24,856	19,000	29,465
	221,056	195,200	205,665
Disbursements			
Conference and travel	6,154	6,000	5,958
Office expense	41,036	35,000	34,442
Printing and distribution	60,781	37,000	41,422
Professional services	11,415	9,000	11,624
Salaries and benefits	80,414	85,000	91,527
Translation	21,253	23,200	20,692
	221,056	195,200	205,665
Excess Of Receipts Over Disbursements For The Year	$ -	$ -	$ -

TEED
SAUNDERS
DOYLE & CO.
Chartered Accountants

Notes

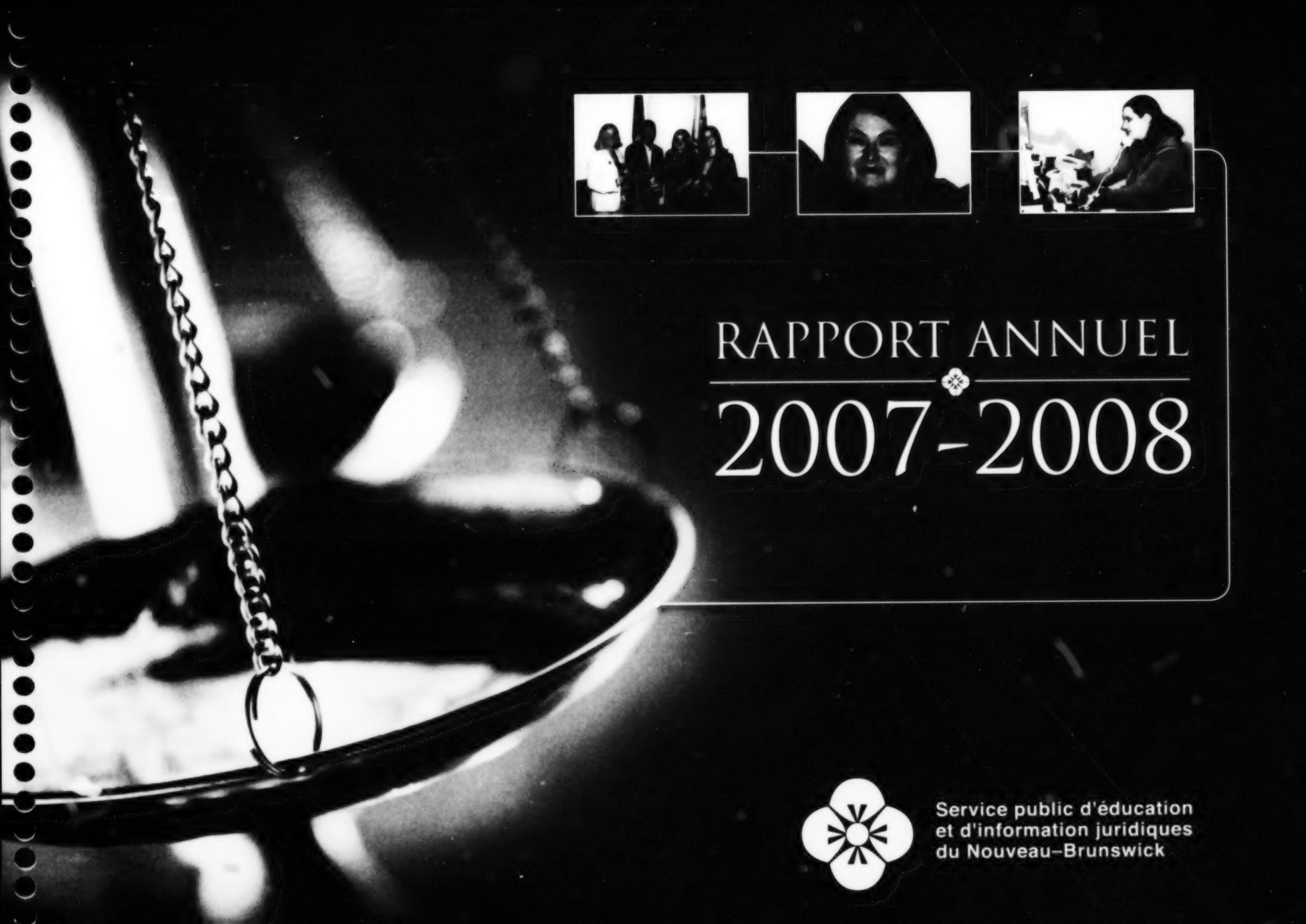

RAPPORT ANNUEL 2007-2008

Service public d'éducation
et d'information juridiques
du Nouveau-Brunswick

ÉNONCÉ DE MISSION

Le droit à la portée des Néo Brunswickoises et des Néo Brunswickois

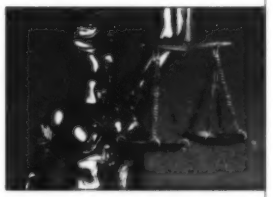

Le SPEIJ NB est un organisme à but non lucratif et à vocation charitable. Il a pour mandat de mettre sur pied divers produits et services éducatifs bilingues en matière juridique en vue de promouvoir l'accès du grand public à l'appareil judiciaire. Il vise à aider les justiciables à connaître et à comprendre leurs obligations et leurs droits en vertu de la loi afin d'accroître leur capacité de faire face à des situations juridiques.

Quatre objectifs ont été établis par le SPEIJ NB pour faciliter l'exécution de son mandat et l'établissement de ses priorités. Les voici :

i) Répondre aux demandes d'information de particuliers et de la collectivité au sujet du droit, de l'appareil judiciaire, des sources d'aide juridique et de la réforme du droit;

ii) Fournir au public davantage d'information générale et facile à comprendre sur la loi de même que de l'information juridique sur des sujets précis;

iii) Aider les gens à mieux comprendre les répercussions de la loi sur leurs activités quotidiennes et à apprendre à se débrouiller;

iv) Faire fonction d'organisme central de diffusion d'information juridique en faisant connaître et en rendant accessibles les ressources juridiques de la collectivité, tout en encourageant la coordination des initiatives d'éducation juridique publique.

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau Brunswick

C.P. 6000
Fredericton (Nouveau Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-5369
Télécopieur : (506) 462-5193
Courriel : pleisnb@web.ca
Site Web : www.legal-info-legale.nb.ca

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick

Juin 2008

ISBN: 978-1-55396-961-7

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau Brunswick (SPEIJ NB) est heureux de signaler qu'il a eu une autre année extrêmement bien remplie et fructueuse consacrée à l'élaboration de nouveaux produits d'information juridique et à la prestation de nos services et programmes de base. Nous sommes fiers d'avoir collaboré à nouveau avec la Maison de transition Gignoo dans le but de faire du projet ***Les sentiers de la guérison : Prévention de la violence familiale dans les collectivités autochtones*** une trousse d'information et un site Web de portée nationale. Le SPEIJ NB a également travaillé en coopération avec plusieurs ministères du gouvernement provincial. À titre d'exemple, nous avons collaboré avec les Services aux victimes du ministère de la Sécurité publique dans le but de produire un scénario pour un DVD à l'intention des jeunes qui sont victimes d'actes criminels, qui sera tourné au cours de la prochaine année financière. Nous avons également travaillé de concert avec le curateur public qui vient d'être nommé dans le but de publier un dépliant qui explique le rôle du Bureau du curateur public en ce qui concerne la prestation de services qui visent à aider les Néo Brunswickois qui ne sont pas en mesure de gérer leurs biens et leurs affaires financières ni de prendre des décisions au sujet de leurs soins personnels et qui n'ont pas de famille ou d'ami pour s'en occuper. Avec le concours des Services aux tribunaux, nous avons commencé à concevoir un dépliant et des feuillets de renseignements pour expliquer la nouvelle ***Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien*** et pour décrire certaines mesures d'exécution en particulier, comme le retrait du permis de conduire, la dénonciation à une agence d'évaluation du crédit et la responsabilité des sociétés.

Nous avons continué de nous associer aux intervenants qui s'occupent de lutter contre la violence dans la famille pour produire de l'information à l'intention des victimes de violence conjugale, notamment un dépliant qui explique la démarche du tribunal chargé des causes de violence conjugale mis sur pied par la Cour provinciale à Moncton, un dépliant au sujet du nouveau programme de thérapie à l'intention des enfants qui sont témoins de mauvais traitements infligés à leur mère ainsi qu'un livret révisé qui s'intitule ***Mettre fin à la violence dans nos relations***. Grâce à l'aide financière de Justice Canada, nous avons aussi lancé à nouveau notre projet de rouge à lèvres pour les femmes victimes de violence. Parmi nos nouveaux partenaires au cours de l'année financière, mentionnons la Commission de police du Nouveau Brunswick qui nous a invités à produire un dépliant pour expliquer ses attributions accrues en ce qui concerne le traitement des plaintes du public contre les corps policiers municipaux ou les politiques policières, et nous avons travaillé de concert avec la Commission des droits de la personne pour contribuer à expliquer sa nouvelle politique sur les élèves ayant une incapacité.

Il serait négligent de notre part de ne pas remercier nos nombreux bailleurs de fonds, en particulier Justice Canada, la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau Brunswick et le ministère de la Justice et de la Consommation du Nouveau Brunswick. Ensemble, ils permettent au SPEIJ NB de s'épanouir en lui procurant des assises stables. Comme toujours, notre succès est attribuable au travail acharné et au dévouement de nos employés et de nos bénévoles ainsi qu'aux nombreux partenaires et sympathisants qui rendent notre travail possible. Nous sommes heureux d'entreprendre une autre année productive au cours de laquelle nous nous efforcerons de rendre le droit et le système judiciaire plus accessibles.

La directrice générale,

Deborah Doherty, Ph. D.

Ressources humaines

Nous avons été peinés de voir partir Sylvie Russel, la téléphoniste de notre ligne sans frais, et Erin Garland West, qui occupait le poste de commis comptable et d'adjointe administrative depuis sept mois. Kelly Landry s'est jointe à nous pendant six mois pour s'occuper de la ligne d'information sans frais sur le droit de la famille; elle a été suivie de JD Blizzard. Nous avons été heureux de trouver une nouvelle commis comptable qui apprend les rouages de notre organisation. Il s'agit de Jennifer Bishop. Nous avons aussi fait nos adieux à Grant Garneau, qui a fidèlement siégé à notre conseil d'administration pendant de nombreuses années, et nous avons accueilli Jason Dempsey comme nouveau membre du conseil.

Conseil d'administration 2007-2008

Judith Keating (présidente)
Première conseillère législative, Services législatifs, Cabinet du procureur général

Janet Cameron (vice présidente)
Ministère du Tourisme et des Parcs

Suzanne Bonnell Burley
Sous ministre adjointe, Services à la justice, Ministère de la Justice et de la Consommation

Robert LeBlanc
Faculté de droit, Université de Moncton, Moncton

Barry McKnight, chef
Service de police de Fredericton

Karen Pearlston
Faculté de droit, Université du Nouveau Brunswick, Fredericton

Jason Dempsey
Ellsworth Johnson Phillips, Moncton

Deborah Doherty (secrétaire-trésorière)
Directrice générale

Membres du personnel

Deborah Doherty, directrice générale
Stacey Brown, coordonnatrice de projet
Emily Bell, coordonnatrice de la recherche juridique
Erin Garland West, commis comptable et adjointe administrative
Jennifer Bishop, commis comptable et adjointe administrative
Sylvia Russel, opératrice de la ligne sans frais
Kelly Landry, opératrice de la ligne sans frais
JD Blizzard, opérateur de la ligne sans frais
Kara Patterson, adjointe à la recherche juridique

Barbecue annuel du SPEIJ - août 2007

Le SPEIJ NB a organisé son barbecue annuel. Cette année, la thématique des « pirates » a incité beaucoup de convives à se costumer. Le barbecue a souligné le début de la dix huitième année des services d'information juridique que nous offrons à la population du Nouveau Brunswick. Tout le monde s'est bien amusé et s'est régalé. Notre barbecue est notre façon de remercier nos partenaires, nos bénévoles, les membres de notre conseil d'administration et de notre personnel ainsi que le milieu juridique pour leur contribution.

Bénévoles et partenaires

Nous désirons remercier tous nos bénévoles et nos partenaires de projets. Nous voulons souligner tout particulièrement l'apport dévoué du milieu juridique à notre travail, et nous remercions non seulement chacun des avocats qui ont révisé et commenté les versions préliminaires de notre documentation, qui ont participé à notre service de conférenciers ou qui ont encadré les étudiants en droit du programme pro bono, mais aussi la Division du Nouveau Brunswick de l'Association du Barreau canadien, dont la contribution à l'organisation de nos ateliers sur les déclarations des organismes de bienfaisance a été aussi importante qu'appréciée. Nous reconnaissons également la valeur de l'apport des étudiants du programme pro bono de l'Université du Nouveau Brunswick et de l'Université de Moncton qui ont consacré de nombreuses heures à la recherche, qui ont assisté à des activités dans la collectivité et qui nous ont donné un coup de main au bureau.

En dernier lieu, nous voudrions remercier les nombreux groupes communautaires et services gouvernementaux qui se sont associés à nous pour concevoir des produits et services d'information juridique, qui ont pris part aux groupes de consultation pendant notre processus d'essais sur le terrain ou qui ont révisé et commenté la version préliminaire de nos documents. Nous remercions tout spécialement le Miramichi Family Violence Partnerships Committee et l'animatrice communautaire qui travaillent avec nous dans le cadre d'un projet pilote de campagne de messages clés sur la violence familiale. Ils nous aident à atteindre nos groupes cibles et à tenir véritablement compte de la réalité des Néo Brunswickoises et des Néo Brunswickois.

Programmes et services

Ligne d'information sans frais sur le droit de la famille - 1 888 236 2444

Au cours de l'année financière 2007 2008, la **ligne d'information sur le droit de la famille** a reçu 1 650 appels, soit une augmentation de 23 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cinquante-huit pour cent des appelants désiraient s'inscrire aux séances d'information ***Pour l'amour des enfants***. Les demandes d'information sur le droit de la famille ont représenté 15 p. 100 des appels, et les demandes de dépliants et d'affiches du programme ***Pour l'amour des enfants*** et d'autres publications traitant du droit de la famille ont représenté 3 p. 100 des appels. Dix pour cent des appels ont été faits par des organismes, des cabinets d'avocats, des greffes de tribunaux et des écoles qui voulaient obtenir des renseignements sur le programme ***Pour l'amour des enfants***. Finalement, 14 p. 100 des appels ont été de type administratif, notamment de la part de particuliers qui voulaient changer de séance ou de la part de formateurs qui voulaient annuler ou déplacer des séances ou qui avaient besoin de ressources pour leurs cours. Le numéro de la ligne d'information a été obtenu le plus souvent par les affiches et Internet (34 p. 100), puis par l'entremise des conseillers familiaux (28 p. 100). La plupart des personnes orientées vers le programme ***Pour l'amour des enfants*** l'ont été par un cabinet d'avocats, par un ami ou par un travailleur social rattaché au tribunal.

SITE WEB : www-legal-info-legale.nb.ca

Le site Web du SPEIJ NB continue d'être une source précieuse de renseignements juridiques pour la population, puisqu'on y trouve près de cent publications dans les deux langues officielles en formats HTML, Word et PDF. Au cours de la dernière année, notre site Web a attiré 743 504 visiteurs qui ont consulté en tout 977 386 pages et qui ont fait des millions d'appels de fichiers. Cette année encore, les internautes de l'Ontario et du Québec ont été aussi nombreux que ceux du Nouveau Brunswick, mais ces derniers ont consulté le plus de pages, soit 141 738. La plupart de nos visiteurs étaient du Canada, des États-Unis et de la France. Dans l'ensemble, les ressources documentaires qui ont été les plus souvent consultées ont été les documents sur les procurations, sur la violence et la négligence à l'égard des personnes âgées et sur l'art d'être parents. Les documents téléchargés le plus souvent ont été l'aide mémoire pour la préparation d'un testament, *Mourir sans testament*, les formulaires du PAEOT, le bon de commande du guide du divorce, *Aller vivre dans un foyer de soins* et *Aperçu des programmes et des services pour les jeunes*.

Service de conférenciers et vidéothèque

Le SPEIJ dispose d'une vidéothèque qui compte près de 60 titres portant sur diverses questions d'ordre juridique. Bon nombre de ces vidéos sont disponibles dans les deux langues officielles, mais d'autres ne sont offertes que dans la langue dans laquelle elles ont été produites. Cette année, le SPEIJ a prêté 32 bandes vidéo à des écoles, des universités et des groupes communautaires qui désiraient s'en servir pour informer leurs élèves ou leurs clients. Le SPEIJ a également une douzaine d'exemplaires de ses propres bandes vidéo. Notre service gratuit de conférenciers, qui organise aussi des exposés et des présentations par les membres du personnel du SPEIJ, a encore une fois été très prisé cette année. Nous avons organisé près de 40 exposés partout dans la province, notamment à l'intention d'écoles, de groupes de jeunes et d'organismes qui s'occupent des jeunes, dans des foires pour les personnes âgées, dans une foire sur la santé sexuelle et à l'occasion d'activités sur la violence familiale. Des efforts continuent d'être déployés pour accroître la participation des avocats à ce service, et plusieurs nouveaux avocats ont été recrutés.

Programme de publication

Le SPEIJ NB publie plus de cent documents bilingues sous forme de dépliants, de livrets et d'affiches. La plupart sont offerts gratuitement si on en commande moins de cinquante. Voici les nouveautés et les publications qui ont été révisées en 2007 2008 :

Bureau du curateur public

Le Bureau du curateur public qui vient d'être mis sur pied a invité le Service public d'éducation et d'information juridiques à élaborer et à concevoir un dépliant dans le but de faire connaître le mandat du curateur public. Ce nouveau dépliant intitulé ***Bureau du curateur public : Protéger les intérêts personnels et financiers des personnes vulnérables*** explique les services que fournit le curateur public et la façon dont les Néo Brunswickois peuvent s'en prévaloir. Le contenu et les éléments graphiques de la publication ont été intégrés au site Web du Bureau du curateur public. On peut également consulter ce dépliant dans le site Web du SPEIJ NB. Cette publication fera l'objet d'un lancement et d'une promotion au cours de la prochaine année financière, après l'ouverture officielle du Bureau du curateur public. Nous prévoyons collaborer avec le Bureau du curateur public pour diffuser de plus amples renseignements à son sujet au fur et à mesure que son mandat prendra de l'ampleur.

Régler les plaintes au sujet des services de police au Nouveau Brunswick : La Commission de police du Nouveau Brunswick

La Commission de police du Nouveau Brunswick a fait des démarches auprès du SPEIJ NB afin qu'il produise un dépliant dans le but de renseigner le public au sujet de son rôle. La brochure tout en couleurs qui en a résulté explique comment la Commission peut aider à régler les plaintes contre les services de police. Il est important que le public puisse donner son avis pour améliorer les services de police. Ce dépliant décrit comment porter plainte au sujet d'un agent de police municipal ou régional ou faire valoir des préoccupations à l'égard des services de police au Nouveau Brunswick. Il explique comment la Commission de police peut contribuer à régler les plaintes en bonne et due forme ou sans formalités.

Cette nouvelle publication sera lancée au cours de l'année qui vient. Elle sera distribuée dans le cadre d'un envoi postal de publicité et elle sera affichée dans le nouveau site Web de la Commission de police du Nouveau Brunswick et dans celui du SPEIJ NB.

Aller de l'avant : Programme à l'intention des enfants (de 4 à 16 ans) et de leur mère pour favoriser la guérison des effets de la violence conjugale

En collaboration avec la Direction des questions féminines, le SPEIJ a été invité à créer de la documentation de vulgarisation à l'intention des organismes communautaires qui vont offrir un « programme pour enfants » afin d'aider ceux ci à faire face à la violence dans leur famille. Le dépliant décrit le programme communautaire de groupe pour les enfants âgés de 4 à 16 ans. Ce programme a pour but d'aider les enfants à se remettre de la souffrance qui leur a été occasionnée par les mauvais traitements infligés à une femme dans leur famille. ***Aller de l'avant*** est également destiné aux mères dont les enfants participent au programme. Il s'agit d'un programme gratuit à

participation volontaire qui propose aux enfants et à leur mère des expériences collectives distinctes, mais complémentaires. Les enfants et les mères acquièrent des compétences afin de faire les bons choix pour mettre fin à la violence dans leur vie, pour établir des plans de sécurité et pour tisser des liens sociaux. Étant donné que le programme est axé sur les enfants, il aide les femmes à se mettre à la place de ceux ci pour mieux soutenir leur processus de guérison.

Qui s'occupe des enfants – Guide sur la garde d'enfants à domicile, Guide à l'intention des parents et Guide à l'intention de la gardienne ou du gardien d'enfants

Le SPEIJ a mis à jour sa série de dépliants sur la garde des enfants. Ces trois dépliants (un guide sur la garde d'enfants à domicile, un guide à l'intention des gardiennes et gardiens et un guide à l'intention des parents) ont été révisés afin de tenir compte des modifications aux lois comme les nouvelles règles sur les harnais d'auto pour enfants, la réglementation sur les casques de cycliste et ainsi de suite. Des renseignements particuliers sur des sujets comme la déduction des frais de garde d'enfants dans la déclaration de revenus ont été rendus plus généraux pour aider à prolonger la durée de validité de cette série de dépliants, étant donné que les déductions d'impôt changent fréquemment. Au lieu d'indiquer des montants exacts, le dépliant contient maintenant des liens vers les sites Web gouvernementaux pertinents où les intéressés peuvent trouver de l'information à jour. De plus, ces publications ont été rajeunies grâce à une nouvelle mise en forme. Ces dépliants très prisés ont été distribués à grande échelle dans les garderies, les centres de ressources familiales, les groupes qui s'occupent des enfants et les écoles.

Mesures d'adaptation à l'endroit des élèves ayant une incapacité

La Commission des droits de la personne du Nouveau Brunswick a rédigé un document de 46 pages qui s'intitule *Lignes directrices sur les mesures d'adaptation à l'endroit des élèves ayant une incapacité* et qui a été rendu public en octobre 2007. Pour faire connaître ces lignes directrices ou pour rendre ces renseignements accessibles, la Commission des droits de la personne a fait appel aux services du SPEIJ NB afin de concevoir un dépliant à cinq panneaux qui en explique l'objet et qui décrit les responsabilités des autorités scolaires, des élèves et des parents ainsi que le mécanisme de traitement des plaintes. Le texte a été approuvé. Il revient maintenant à la Commission de décider de la présentation graphique et de la mise en page. Nous avons hâte de faire le lancement et la promotion du produit sur papier au cours des mois qui viennent.

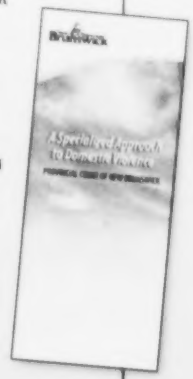

Démarche spécialisée pour le traitement des causes de violence conjugale en Cour provinciale

Le SPEIJ NB a travaillé en collaboration avec la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif et avec la nouvelle équipe de coordination du Tribunal chargé des causes de violence conjugale afin de faire la recherche nécessaire et de rédiger, de réviser et de publier un dépliant qui explique le mandat et la procédure du premier tribunal spécialisé dans les affaires de violence conjugale au sein de la Cour provinciale du Nouveau Brunswick, qui a été mis sur pied dans le cadre d'un projet pilote à Moncton en avril 2007. Ce dépliant décrit en termes généraux la démarche spécialisée qu'emprunte la Cour provinciale en matière de violence conjugale, afin qu'il puisse un jour être utilisé dans d'autres régions de la province si des tribunaux spécialisés semblables y sont un jour établis.

Ce dépliant explique le modèle du Tribunal chargé des causes de violence conjugale et la démarche globale qu'il emprunte au Nouveau Brunswick, il contient des renseignements sur les services qui sont offerts dans le cadre de cette démarche globale et il donne une description générale de la procédure et des méthodes spécialisées du tribunal. Ce dépliant est publié dans les deux langues et il est rédigé dans un langage clair et simple. La distribution du dépliant sera le fruit d'une collaboration entre le SPEIJ et la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif.

Service des ordonnances de soutien familial : Dépliant et feuillets de renseignements

Le SPEIJ NB a collaboré avec les Services de soutien des programmes du ministère de la Justice et de la Consommation pour faire la recherche nécessaire à la révision et à la réimpression d'un dépliant et pour concevoir trois nouveaux feuillets de renseignements connexes qui expliquent le mandat et les modalités du Service des ordonnances de soutien familial du Nouveau Brunswick. Ces nouvelles publications aideront à renseigner le public au sujet de la nouvelle loi provinciale, la *Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien*, qui est récemment entrée en vigueur. Cette loi renforce les mesures d'exécution pour aider à stabiliser les rentrées de paiements de soutien et pour favoriser la conformité. Le dépliant principal, qui s'intitule *Service des ordonnances de soutien familial*, arbore une nouvelle présentation graphique et contient des renseignements sur la nouvelle loi et sur les méthodes d'exécution. Les trois feuillets de renseignements donnent de l'information particulière sur certaines des nouvelles méthodes d'exécution, y compris le refus d'une autorisation fédérale et la suspension des droits du conducteur par les autorités provinciales, la responsabilité des sociétés à l'égard des paiements de soutien et la dénonciation aux agences d'évaluation du crédit. La distribution du dépliant et des feuillets de renseignements sera effectuée dans le cadre d'une collaboration entre le SPEIJ et les Services de soutien des programmes du ministère de la Justice et de la Consommation.

ACTIVITÉS DE DIFFUSION

Au cours de la dernière année, le SPEIJ NB a distribué 119 582 publications à la population, au gouvernement et aux fournisseurs de services partout au Nouveau Brunswick. La majorité des documents demandés concernaient le droit de la famille, le droit pénal, la violence familiale et la violence dans les écoles. Ces catégories ont représenté 65 p. 100 des publications que nous avons distribuées. Les publications les plus demandées dans ces catégories comprenaient *Non, c'est non : Guide juridique en matière d'agressions sexuelles, Fessée et discipline des enfants* et *Les mauvais traitements envers les enfants*. La plupart de nos publications sont gratuites si on en commande au plus 50 exemplaires. Nous avons aussi vendu près de 600 guides du divorce. Les documents destinés aux personnes âgées et les publications sur les testaments et la planification successorale ont également été très en demande. Les principaux utilisateurs de notre documentation sont les écoles, les cabinets d'avocats, les organismes de services sociaux et à but non lucratif et les services médicaux. Près de la moitié des demandes de documents ont été reçues par téléphone, comparativement à 41 p. 100 par télécopieur ou par courrier électronique.

Relations publiques et promotion

En ce qui concerne les publications nouvelles ou révisées ci dessous, le SPEIJ a organisé des lancements, publié des communiqués de presse, effectué des envois postaux proactifs et affiché le contenu dans son site Web :

- *Les mauvais traitements envers les enfants – Les repérer, les signaler, les prévenir*
- *Non, c'est non : Comprendre le consentement à une activité sexuelle*
- *Où est la justice?*
- *Aller vivre dans un foyer de soins*
- *Vous et votre avocat*
- *Pour l'amour des enfants*

Projets spéciaux et contrats

Initiative sur la justice pour les jeunes

Notre vaste programme de justice pour les jeunes n'a reçu aucune aide financière en 2007 2008, ce qui a malheureusement forcé la suspension des exposés dans les écoles. Cette situation a eu des répercussions directes sur notre distribution de documentation à ce sujet. En 2006 2007, le SPEIJ NB a reçu 739 demandes et a distribué 23 339 publications destinées aux jeunes, mais en 2007-2008 ces chiffres ont atteint à peine 644 demandes et 14 787 publications. Les publications les plus souvent demandées en 2007 2008 ont été *Fini l'intimidation* (2 760 exemplaires), *Les conséquences d'un dossier pour les adolescents* (993 exemplaires) et *Les jeunes ont des droits!* (844 exemplaires).

En février, nous avons été heureux de recevoir une subvention du ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Fonds de justice pour les jeunes, laquelle nous a permis de réimprimer *Les conséquences d'un dossier pour les adolescents*, qui est très en demande, et de faire des retouches à notre site Web www.justicepourlesjeunesnb.ca. Nous en avons notamment profité pour offrir en ligne nos vidéos *Chasser les nuages et Donner une chance au changement*. Nous espérons que les jeunes pourront ainsi visionner les vidéos d'eux mêmes et que les enseignants, les parents et les délégués à la jeunesse pourront faire bon usage de ces ressources mises gratuitement à leur disposition. Nous avons l'intention de continuer à trouver de l'aide financière pour aider à répondre au besoin qu'ont les jeunes de compter sur une information fiable et adaptée au sujet de leurs droits et de leurs obligations dans le système de justice pénale pour les adolescents.

Ateliers à l'intention des organismes de bienfaisance : Les déclarations de renseignements des organismes de charité enregistrés

Au Canada, les organismes de bienfaisance enregistrés doivent présenter chaque année une déclaration de renseignements à la Direction générale des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada. L'omission de présenter ce formulaire conformément aux règles est le principal motif de révocation du statut d'organisme de bienfaisance. Pour aider les organismes de bienfaisance, l'ARC a versé une aide financière à la Legal Information Society de la Nouvelle Écosse (LISNS) afin qu'elle conçoive des formulaires annotés et de la documentation en vue d'exposés pour expliquer les subtilités du formulaire et pour insister sur l'importance de fournir des renseignements exacts en temps opportun. La LISNS a formé un partenariat avec le SPEIJ NB pour offrir des séances en français et en anglais partout au Nouveau Brunswick.

Le SPEIJ NB a collaboré avec l'Association du Barreau canadien, le Saint John Volunteer Centre, Centraide, Concertation sur les politiques au N. B. et d'autres intervenants pour organiser des ateliers à Moncton, Fredericton, Saint Jean et Bathurst ainsi que par cyberconférence. Même si les ateliers n'ont pas attiré autant de gens que nous l'aurions souhaité, les participants ont été ravis de la formation qu'ils ont reçue. Beaucoup d'entre eux étaient heureux d'avoir l'occasion de poser des questions précises et de parler de leurs propres trucs et de leurs frustrations en ce qui concerne la déclaration. Étant donné le faible nombre d'inscriptions, le SPEIJ NB a recommandé d'envoyer de la publicité par la poste à plus de 1 000 organismes de bienfaisance, petits et grands, partout dans la province. Un carton publicitaire a été conçu pour inviter les organismes de bienfaisance à visiter le site Web du SPEIJ NB, où se trouvent les liens pour consulter les formulaires annotés, notre publication *Dons de charité* et d'autres ressources à leur intention.

Au cours de la prochaine année, le SPEIJ effectuera une enquête de suivi auprès des organismes qui ont envoyé des représentants aux ateliers et qui ont reçu le carton publicitaire afin de vérifier s'ils ont trouvé que les séances d'information leur ont été utiles pour remplir la déclaration de 2007 et de savoir s'ils se sont servis des formulaires annotés.

Vidéo pour les jeunes victimes d'actes criminels

Le Programme des services aux victimes du ministère de la Sécurité publique a établi un partenariat avec le SPEIJ NB dans le but de produire une courte vidéo bilingue à l'intention des adolescents victimes d'actes criminels. Une aide financière a été mise à la disposition de ce projet par l'entremise du gouvernement fédéral dans le but de concevoir un DVD et d'autres ressources pour aider les adolescents et leurs parents à mieux comprendre la dynamique de la victimisation et les divers mécanismes d'aide et services offerts par le Programme des services aux victimes lorsqu'une jeune victime entre en contact avec le système de justice pénale.

L'étape de 2007 2008 de ce projet pluriannuel a donné lieu à la mise sur pied d'un comité de gestion et d'un comité consultatif et à la rédaction du scénario, y compris aux essais sur le terrain avec des jeunes. Le comité consultatif est composé de représentants des Services aux victimes du ministère de la Sécurité publique, du Service de police de Fredericton, du Cabinet du procureur général et du ministère de l'Éducation. La deuxième étape du projet consistera à tourner et à monter la vidéo ainsi qu'à concevoir un guide à l'intention des parents. Ces produits feront l'objet d'un lancement l'automne prochain. La troisième étape du projet donnera lieu à la conception d'un dépliant destiné aux jeunes ainsi qu'à l'évaluation de la vidéo et du guide.

La sécurité communautaire : Communiquer aux femmes victimes de violence des messages clés concernant la violence familiale

Le SPEIJ NB a reçu une aide financière de 56 826 $ du Fonds communautaire pour les femmes de Condition féminine Canada dans le but de mettre sur pied un projet d'une durée de deux ans qui s'appelle ***La sécurité communautaire : Communiquer aux femmes victimes de violence des messages clés concernant la violence familiale.***

Il s'agit d'un projet pilote qui donnera lieu à une campagne de prévention de la violence familiale conçue spécialement pour le milieu rural, laquelle servira à véhiculer des messages sur la sécurité personnelle et communautaire qui sont tirés d'un éventail de sources factuelles, notamment des recherches qui ont été réalisées sur les liens qui existent entre la violence familiale, les armes à feu et les mauvais traitements infligés aux animaux. Nous prévoyons employer des moyens singuliers et innovateurs pour faire connaître ces messages. Le premier objectif consiste à aider les femmes qui sont isolées et seules à reconnaître les signes de violence et à prendre des moyens pour accroître leur sécurité.

Cette initiative vise les femmes dans leur foyer et dans leur milieu, et elle tient compte de certains facteurs particuliers qui sont liés au phénomène de la violence en milieu rural. Le deuxième objectif consiste à sensibiliser le milieu à la violence familiale et à examiner comment les amis, les voisins et les membres de la famille peuvent soutenir les victimes de mauvais traitements et peuvent intervenir auprès d'elles d'une manière positive et serviable.

Pour atteindre ces objectifs, le SPEIJ NB a établi un partenariat avec le Miramichi Family Violence Partnerships Committee dans le cadre de son projet *Bridging Gaps to End Violence (Jeter des ponts pour mettre fin à la violence)*, qui est dirigé par l'animatrice communautaire Patty Michaud. Nous nous occupons ensemble de planifier et de mettre en œuvre ce projet pilote. Ce partenariat nous a permis de collaborer avec des intervenants d'une région en particulier afin de déterminer ses besoins de matériel et d'outils pédagogiques bilingues et de faire ressortir les façons innovatrices qui peuvent être employées pour les mettre directement à la disposition des femmes victimes de violence. Étant donné que la région de Miramichi compte une importante population rurale ainsi que des agglomérations francophones et des collectivités des Premières nations, nous cherchons des moyens de faire connaître nos ressources adéquatement et avec diplomatie dans tous ces milieux. En fin de compte, nous espérons pouvoir mettre les résultats de ce projet ainsi que les outils et les ressources bilingues à la disposition de tous les comités de partenariats qui luttent contre la violence familiale à l'échelle de la province. Étant donné qu'il s'agit d'une initiative à financement réciproque, nous allons continuer de collaborer avec nos partenaires dans le cadre du projet et dans la collectivité pour concevoir des ressources ainsi qu'un plan de communication innovateur.

Révision de la documentation sur la violence familiale – Projet du ministère de la Justice

Nous devons à tout prix assurer l'exactitude de l'information que nous fournissons aux femmes qui sont victimes de violence et aux fournisseurs de services de première ligne qui ont pour tâche importante de la communiquer aux victimes de violence conjugale. Nous devons continuellement mettre à jour, réviser et réimprimer notre documentation. Dans le cadre de cette démarche, nous évaluons l'utilisation qui est faite de nos documents au moyen d'essais sur le terrain. Nous intégrons ensuite les améliorations suggérées s'il y a lieu. Grâce à l'aide financière du Fonds sur la violence familiale de Justice Canada, nous avons été en mesure de passer en revue et de réviser les publications suivantes :

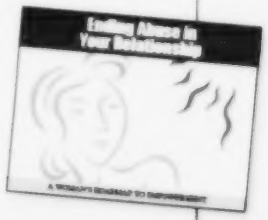

Mettre fin à la violence dans nos relations : Le plan de route de la femme vers l'autonomisation.

Ce livret avait été conçu en 2006, avec la collaboration de la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif, comme un outil pour aider les femmes victimes de violence à comprendre la démarche qu'elles doivent faire pour mettre fin à une relation violente et à documenter leur cheminement vers une vie sans violence. Ce livret très en demande était épuisé et avait besoin de nombreuses révisions, entre autres pour y ajouter les nouveaux services et les nouvelles ressources qui sont destinés aux survivants, comme les intervenants communautaires en violence familiale et le nouveau programme à l'intention des enfants qui ont été témoins d'actes de violence à l'endroit de leur mère. Les utilisateurs sur le terrain nous ont suggéré de changer la présentation du livret pour en faire un guide de poche qui peut se glisser dans le sac à main. Afin d'être en mesure d'imprimer le guide en quantité suffisante pour répondre à la demande prévue, nous avons également obtenu que la Direction des questions féminines subventionne l'impression. Ce document sera distribué au cours de la prochaine année financière.

Victimes de violence : Le témoignage devant le tribunal criminel

Ce dépliant était auparavant intitulé *Renseignements pour les femmes victimes de mauvais traitements : La comparution devant un tribunal*. Non seulement était-il épuisé et avait-il besoin de révisions, mais nous avions aussi décidé de rendre notre documentation sur la violence familiale plus générale au moment de sa réimpression. Cette démarche plus inclusive tient compte du fait que la majorité des victimes sont des femmes, mais elle prend aussi en considération les hommes qui sont victimes de violence conjugale et les victimes qui sont du même sexe que leur agresseur. Cette démarche a mérité les louanges de nos relecteurs et des participants à nos essais sur le terrain, qui comprenaient des policiers, un procureur de la Couronne et des représentants des services aux victimes et de la collectivité. Ce livret répond à certaines des questions que posent souvent les victimes de violence conjugale. Il traite de certains sujets d'ordre juridique comme le témoignage contre le conjoint, et il dirige les victimes vers l'aide, les services et les ressources qui peuvent les aider à s'y retrouver dans le système de justice pénale.

Vous vous mariez... Votre foyer sera-t-il un havre d'amour et de paix

Cette publication révisée invite les personnes qui songent à se marier à réfléchir à la nature de leur relation et à reconnaître les signes avant-coureurs de la violence familiale. Elle est mise à la disposition des organismes religieux, des maisons de transition et des autres fournisseurs de services afin qu'ils puissent faire de la sensibilisation et de la prévention à l'égard de la violence familiale au Nouveau Brunswick. Ce dépliant sera affiché dans le nouveau site Web www.theraveprojet.org (en anglais seulement), qui a pour objet d'aider les chefs religieux et les familles croyantes à faire face aux conséquences de la violence.

Les sentiers de la guérison : Mise à jour sur la campagne nationale et activités dans le cadre de l'initiative provinciale

À l'origine, la trousse d'information et le site Web *Les sentiers de la guérison* ont été conçus au Nouveau Brunswick entre 2005 2007, dans le cadre d'une collaboration entre le SPEIJ NB et la Maison Gignoo, comme un outil de prévention de la violence familiale à l'intention des collectivités autochtones de la province. Pour le premier projet, la Maison Gignoo et le SPEIJ NB ont reçu de l'aide financière de nombreux partenaires des gouvernements fédéral et provincial. En janvier 2007, la Maison Gignoo a reçu une aide financière supplémentaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien afin de mettre sur pied une initiative d'envergure nationale sur *Les sentiers de la guérison*. Gignoo et le SPEIJ ont poursuivi leur collaboration fructueuse dans le cadre de cette initiative nationale qui a nécessité la mise au point de renseignements généraux et propres à chaque province pour la trousse d'information et le site Web. L'objectif consistait à mettre des ressources à la disposition des Premières nations et des collectivités autochtones partout au Canada en anglais et en français (selon les besoins). L'initiative nationale *Les sentiers de la guérison* a été menée à terme au cours de l'année financière 2007 2008. Même si nous sommes encore en train d'élaborer notre stratégie de diffusion et de publicité, le site Web a déjà suscité un engouement extraordinaire. Des groupes et des particuliers autochtones et non autochtones de tout le Canada ont commandé des exemplaires de la trousse d'information.

Pour donner suite à l'initiative nationale *Les sentiers de la guérison* et pour accroître la participation des collectivités à l'initiative néo brunswickoise, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a versé une aide financière à Gignoo afin d'organiser une rencontre du premier groupe de travail et de diffuser la trousse nationale partout au Canada. La Maison Gignoo a donc établi un partenariat avec le SPEIJ NB dans le but d'organiser la rencontre de suivi et d'améliorer la stratégie de diffusion, ce qui sera fait au cours de l'été 2008. Nous avons hâte d'avoir la possibilité de peaufiner cette initiative globale innovatrice de prévention de la violence familiale.

Publication à l'intention des jeunes pris en charge

Le SPEIJ NB a conclu une entente avec le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du Bureau de l'ombudsman du Nouveau Brunswick pour concevoir des ressources à l'intention des adolescents pris en charge par la Protection de l'enfance. Ce projet a pour but de fournir un outil qui aidera à renseigner les adolescents qui sont pris en charge par les services de protection de l'enfance au sujet des lois qui ont une incidence sur leurs droits quand ils sont pris en charge et quand ils sont placés dans un foyer de groupe ou une famille d'accueil. Ce projet, qui fait l'objet d'un financement réciproque, a été entamé au début de 2008 et doit s'achever au plus tard le 31 mars 2009. Le SPEIJ NB collabore actuellement avec son partenaire de projet afin de mettre sur pied un groupe consultatif adéquat et efficace composé des principaux intervenants et de tracer les grandes lignes de la publication.

Révision du Guide national des victimes d'agression sexuelle

Le Centre de la politique concernant les victimes de Justice Canada a conclu une entente avec le SPEIJ NB dans le but d'effectuer une révision en profondeur et une mise à jour d'un guide national sur ce que les victimes d'agression sexuelle doivent savoir du système de justice pénale et qui s'intitule *Guide des victimes d'agression sexuelle*. Le SPEIJ NB a passé en revue ce guide, qui date de vingt ans, et il a fait des recherches au sujet des changements de fond qui ont été apportés au droit et au processus judiciaire afin de produire une première version préliminaire. Cet exercice a aussi donné lieu à une révision approfondie pour simplifier le langage. Le SPEIJ NB a également pris l'initiative de faire de la recherche pour mettre à jour et enrichir la section du guide consacrée aux ressources afin d'y inclure les coordonnées à jour et d'y ajouter les nouveaux organismes et fournisseurs de services. Cette première ébauche a été présentée à un groupe d'experts et de fournisseurs de services à l'occasion d'une séance d'essai sur le terrain qui a été organisée par le SPEIJ NB en décembre 2007. Les participants à cet essai comprenaient des représentants des corps de police, du Cabinet du procureur général, des procureurs de la Couronne, du Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle, des foyers d'hébergement transitoires pour les femmes maltraitées, de la Stratégie provinciale de lutte contre les agressions sexuelles, du Programme des services aux victimes du ministère de la Sécurité publique et des infirmières responsables du programme d'examen des victimes d'agression sexuelle (SANE).

Le SPEIJ NB a résumé les résultats des essais dans un rapport exhaustif qui a été présenté à son bailleur de fonds. Pour donner suite aux réactions de Justice Canada à l'égard de la première ébauche ainsi qu'au rapport sur les essais, le SPEIJ NB a présenté au bailleur de fonds une dernière version préliminaire qui tenait compte des changements suggérés. Le contenu de cette ébauche finale est exact au plan juridique et il est beaucoup plus facile à comprendre. De plus, le ton de l'ébauche finale du guide est beaucoup plus valorisant pour les victimes d'agression sexuelle. On ne connaît pas encore la date de parution de ce guide révisé, car c'est Justice Canada qui va publier la version définitive après une démarche de révision par des spécialistes de ses services.

Guide fédéral à l'intention des victimes d'accusés atteints de troubles mentaux

Le Centre de la politique concernant les victimes de Justice Canada a passé un contrat avec le SPEIJ NB pour qu'il réalise la recherche nécessaire à la rédaction d'une nouvelle publication nationale destinée aux victimes d'actes criminels, le ***Guide fédéral à l'intention des victimes d'accusés atteints de troubles mentaux***. Ce projet est fait sur mesure pour le SPEIJ NB, en raison de sa collaboration en 2007 avec le Programme des services aux victimes du ministère de la Sécurité publique du Nouveau Brunswick qui a abouti à la publication d'un dépliant provincial intitulé ***Ce que les victimes devraient savoir à propos des accusés déclarés non criminellement responsables***. Ces deux publications ont exigé de la recherche au sujet des modifications récentes au ***Code criminel*** (en particulier à la suite de l'adoption des projets de loi C 2 et C 10). Le guide fédéral devait avoir une portée beaucoup plus générale, étant donné qu'il est destiné aux victimes d'actes criminels partout au Canada et qu'il doit tenir compte des ressources nationales. Le guide fédéral comprend un aperçu de la signification des expressions « inapte à subir son procès » et « non criminellement responsable » pour cause de troubles mentaux. Ce guide explique pourquoi la santé mentale est importante dans un procès criminel, et il décrit ce qui se produit lorsque le tribunal statue qu'une personne accusée d'un crime est inapte à subir son procès ou n'est pas criminellement responsable d'une infraction. Ce guide explique également en termes généraux comment les tribunaux prennent ces décisions, et il aborde le rôle des commissions d'examen sous le régime du ***Code criminel***. Il contient une section qui traite uniquement des droits des victimes dans les affaires qui mettent en cause un accusé atteint de troubles mentaux. Le SPEIJ NB a présenté une première version préliminaire à son bailleur de fonds en novembre 2007. Il a ensuite produit une dernière version préliminaire qui tient compte des réactions et des suggestions des divers relecteurs de Justice Canada et qui a été présentée en mars 2008. Nous avons eu des réactions positives de la part de Justice Canada. La date de parution de ce nouveau guide n'est pas encore connue, étant donné que Justice Canada poursuit sa démarche de révision interne par des spécialistes.

Comités, recherches et consultations

Les représentants du SPEIJ NB ont pris part à diverses consultations dans le domaine de l'information juridique. Au cours de l'année financière 2007 2008, nous avons également continué à siéger à des comités à l'échelle nationale, provinciale et régionale, dont les suivants : le **Comité organisateur Une témoin silencieuse du Nouveau Brunswick**, le **Comité provincial de partenariats d'entraide On vous a à cœur**, le **Comité consultatif sur la violence familiale et le milieu de travail**, le **Fredericton Regional Resource Network**, le **Comité de coordination de la prévention du crime et de la sécurité communautaire de l'Atlantique** et le **Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes**.

La directrice générale participe également à des activités de recherche sur la violence familiale et fait partie du conseil d'administration et de divers sous comités de **l'Association canadienne de vulgarisation et d'éducation juridiques**. Cette année, la coordonnatrice de la recherche juridique et la gestionnaire de projet ont accompagné la directrice à la conférence annuelle qui a eu lieu à Halifax, en Nouvelle Écosse.

Suite 102
Priestman Centre
585 Priestman Street
Fredericton
New Brunswick
E3B 5X8

Tel (506) 458-8727
Fax (506) 450-3777
E-mail tsdfr@teedsaundersdoyle.com

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants
An independent Member of DFK Canada Inc. and DFK International

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux directeurs du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick Inc.

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick Inc. au 31 mars 2008 ainsi que les états de l'évolution de l'actif net, des opérations et flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du service. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du service au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de ses activités et des flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour organismes sans but lucratif.

Teed Saunders Doyle & Co.

Comptables agréés

le 19 juin 2008
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION JURIDIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2008

ACTIF	2008	2007
Disponibilités		
Encaisse	49 618$	125 198$
Comptes débiteurs	257 423	309 330
	307 041$	434 528$
PASSIF		
Exigibilités		
Comptes créditeurs et charges payées	144 406$	310 690$
ACTIF NET		
Actif Net		
De base	-	(1 464)
Projets		
Projets restriction en surplus	48 741	8 605
Projets sans restriction en surplus	113 894	116 697
	162 635	123 838
	307 041$	434 528$

Approuvé par le conseil

Directrice

TEED SAUNDERS DOYLE & CO.
Chartered Accountants

Notes